

France-Montpellier: IT services: consulting, software development, Internet and support

OJ S 177/2015 12/09/2015

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: GIE Groupe SNI Systèmes d'information

Postal address: 125 avenue de Lodève, CS 70007

Town: Montpellier Cedex 3

Postal code: 34074

Country: France

For the attention of: Stéphanie Tissandié

E-mail: consultationsgie-dsi@groupesni.fr

Telephone: +33 467759576

Fax: +33 467759340

Internet address(es):

General address of the contracting authority: <http://www.groupesni.fr>

Additional information can be obtained from:

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address

I.2. Type of the contracting authority

Body governed by public law

I.3. Main activity

Housing and community amenities

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Solution d'elaboration budgetaire.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 7: Computer and related services

Main site or place of performance: La prestation s'executera principalement dans les locaux du titulaire et dans les locaux du GIE SI montpellierains et parisiens.

NUTS code FR France

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Ce marché concerne la mise en œuvre d'un outil d'élaboration budgétaire au sein du système d'information existant, afin d'améliorer et optimiser la démarche budgétaire.

Cette évolution s'inscrit dans le cadre de l'urbanisation du SI Financier, avec plusieurs objectifs:

- Industrialiser la démarche budgétaire
- Disposer d'un référentiel partagé inter-métiers, socle commun d'informations à la construction budgétaire
- Mettre en œuvre un workflow collaboratif
- Optimiser l'organisation interne du groupe.

A ce titre, le marché comportera les prestations suivantes:

- La mise à disposition d'une solution logicielle adaptée aux besoins définis par le GIE Groupe SNI systèmes d'information et son intégration dans le système d'information actuel;
- La maintenance applicative de la solution mise en œuvre, dans ses composantes préventive, corrective et évolutive;
- L'accompagnement au changement permettant l'information des utilisateurs relativement à la solution retenue et leur formation.

II.1.6. CPV code(s)

72000000 IT services: consulting, software development, Internet and support

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: yes

Number of possible renewals: Range: between 1 and 2

In the case of renewable supplies or service contracts, estimated timeframe for subsequent contracts:

in months: 12 (from the award of the contract)

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 24 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Aucune garantie n'est exigée.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Les paiements seront effectués sur fonds propres du GIE Groupe SNI Systemes d'informations.

Païement dans un délai de 60 jours à compter de la date de réception de la facture. Païement effectué par virement bancaire.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

En cas de réponse en cotraitance, la forme souhaitée est le groupement solidaire ou un groupement conjoint avec mandataire solidaire.

En cas de candidature déposée sous une forme différente, le groupement devra changer sa forme en cas d'attribution.

Il est interdit de cumuler les candidatures, en tant que candidat individuel, membre d'un ou plusieurs groupements, y compris en tant que mandataire, ainsi qu'en tant que membre d'un groupement et mandataire d'un autre.

Chaque cotraitant devra présenter les renseignements demandés concernant sa situation juridique (3.2.1), ses capacités économiques et financières (3.2.2) et ses capacités techniques (3.2.3). Si un groupement candidat utilise le formulaire DC1 comme lettre de candidature ce document est quant à lui commun à tous les membres du groupement.

En cas de groupement d'entreprises, l'appréciation de ces capacités professionnelles et financières sera globale; il n'est pas exigé que chaque membre du groupement ait la totalité des compétences professionnelles et financières requises pour l'exécution du marché.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Une lettre de candidature (: en cas de groupement, si le mandataire présente la candidature et l'offre de l'ensemble des membres du groupement, il doit présenter les habilitations reçues à cet effet);

Si l'entreprise est en redressement judiciaire, copie du ou des jugement(s) prononcé(s) à cet effet;

Une déclaration sur l'honneur attestant qu'il ne fait pas l'objet d'une des interdictions de soumissionner telles que définies à l'article 8 de l'ordonnance du 6 juin 2005 n° 2005-649, c'est-à-dire:

o Qu'il n'a pas fait l'objet depuis moins de cinq ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues par les articles 222-38, 222-40, 225-1, 226-13, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 413-9 à 413-12, 421-1 à 421-2-3,, article 421-5-2ème al., article 433-1, article 433-2 2ème al, article 434-9-8ème al., article 434-9-1 2ème al., articles 435-3, 435-4, 435-9, 435-10, 441-1 à 441-7,, article 441-9, 445-1 et article 450-1 du code pénal; par l'article 1741 du code général des impôts et aux articles L. 2339-2 à L. 2339-4, L. 2339-11-1 à L. 2339-11-3 du code de la défense et L. 317-8 du code de la sécurité intérieure;

o Qu'il n'a pas fait l'objet depuis moins de cinq ans d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L1146-1, L 8221-1, L 8221-3

et -5, , L 8231-1 et L 8241-1, L 8251-1 et 2 du code du travail;

o Qu'il n'est pas en état de liquidation judiciaire au sens de l'article L.640-1 du code du commerce ou de faillite personnelle au sens de l'article L 653-1 à L653-8 ou qu'il ne fait pas l'objet d'une procédure équivalente régie par un droit étranger. Les personnes admises à la procédure de redressement judiciaire instituée par l'article L. 631-1 du code de commerce ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger doivent justifier qu'elles ont été habilitées à poursuivre leurs activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché;

o Qu'il a souscrit à l'ensemble de ses obligations concernant sa situation fiscale et sociale au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation ou constitué des garanties suffisantes.

o Qu'il a, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, mis en œuvre l'obligation de négociation prévue à l'article L. 2242-5 du code du travail ou, à défaut, avoir réalisé ou engagé la régularisation de cette situation à la date de la soumission;

Un ou des document(s) relatif(s) aux pouvoirs de la (des) personne(s) habilitée(s) à engager le candidat;

Un extrait de l'inscription au registre du commerce et des sociétés (K ou Kbis) de moins de six mois ou une carte d'identification, justification de l'inscription au répertoire des métiers ou un récépissé du dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalité des entreprises si votre société est en cours d'inscription;

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles;

Il est précisé que si les documents ont déjà été donnés au pouvoir adjudicateur et sont toujours valides ou si les documents sont disponibles en ligne gratuitement avec un lien internet précis, le candidat n'est pas tenu de les fournir.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

— Présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le destinataire public ou privé, le secteur d'activité, les enjeux, les objectifs, les solutions mises en œuvre, le délai.

— La liste des effectifs: description organisationnelle: nombre de ressources en France, en région Parisienne, par type de profil (Chef de Projet, Expert Technique, Consultant Fonctionnel, Développeur, ...) à date,

— Certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par références à certaines spécifications techniques. Le pouvoir adjudicateur acceptera toutefois d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par les candidats, si ceux-ci n'ont pas accès à ces certificats ou n'ont aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: no

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Valeur technique et fonctionnelle. Weighting 35

2. Organisation des prestations. Weighting 25

3. Prix des prestations. Weighting 40

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

26.10.2015 - 12:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 120 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

— Par retrait sur place:

Les candidats pourront retirer le dossier de consultation sur place en s'adressant directement au GIE Groupe sni systemes d'information.

Les retraits pourront s'effectuer chaque jour du lundi au vendredi sauf jours fériés, de 9:00 à 12:00 et de 14:00 à 17:00 à l'adresse suivante:

GIE Groupe SNI systèmes d'information

125 avenue de Lodeve — CS 70007

34074 Montpellier Cedex 3

— A distance:

o Par téléchargement

Le dossier peut être retiré sur la plateforme en ligne www.marches-securises.fr

o Par envoi postal:

La demande de dossier peut être faite par courrier à l'adresse ci-dessus à l'attention de Mlle Stéphanie Tissandie

o Par télécopie:

La demande de dossier peut être transmise par télécopie adressée au +33 467759340, à l'attention de Mlle Stéphanie Tissandie.

o Par courrier électronique:

La demande de dossier peut être transmise par courriel à cette adresse: consultationsgie-dsi@groupesni.fr

Dans les 3 derniers cas de demande faite à distance, le dossier de consultation pourra être transmis aux candidats par courrier postal.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal de grande instance de Montpellier

Postal address: place Pierre Flotte

Town: Montpellier

Postal code: 34040

Country: France

Telephone: +33 467126000

Fax: +33 467126391

Internet address: <http://www.ca-montpellier.justice.fr/index.php?rubrique=30&ssrubrique=41&article=55>

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Service du greffe du tribunal de grande instance de Montpellier

Postal address: place Pierre Flotte

Town: Montpellier

Postal code: 34040

Country: France

Telephone: +33 467126000

Fax: +33 467126391

Internet address: <http://www.ca-montpellier.justice.fr/index.php?rubrique=30&ssrubrique=41&article=55>

VI.5. Date of dispatch of this notice

7.9.2015